



ENTREE GRATUITE
PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE



CHAMPIONNAT NATIONAL CYCLO-CROSS UFOLEP

AXO'PLAGE MONAMPTTEUIL
(02)

Ne pas jeter sur la voie publique



[HTTP://CHAMPIONNATNATIONAL.UFOLEP02.ORG](http://championnatnational.ufolep02.org)



la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

L'Édito des personnalités	3
Le règlement de l'épreuve	7
Le comité d'organisation	7
Programme du Championnat National	8
L'Accueil	9
Le déroulement des épreuves	9
La durée des épreuves	10
Les sélections	11
Les catégories 2022	11
Les engagements	12
Les droits d'engagements	13
La grille de départ	13
Le matériel	13
La tenue vestimentaire	14
Le circuit	14
Le contrôle médical	14
Les réclamations	14
Les récompenses	15
Animations sur place	16
Le Plan d'accès	17
Les hébergements	18
Tourisme	19

L'édito des personnalités

L'édito du Président national :

Cher.es ami.es

Quelle frustration l'année passée d'avoir dû annuler le national de cyclocross.

Je sais la passion que certaines et certains d'entre vous ont pour cette discipline, certes tellement difficile et exigeante mais qui aussi marque la saisonnalité des activités cyclistes. Cette discipline est bien entendu synonyme d'efforts, de confrontation mais aussi souvent de boue et de fraîcheur et c'est aussi ce qui fait son attrait.

Organiser une épreuve nationale est toujours un défi important et je remercie le comité départemental de l'Aisne qui s'y emploie cette année, d'autant plus que cette crise sanitaire est une difficulté supplémentaire.

Merci aux bénévoles et salarié.es qui depuis des mois œuvrent pour que les participant.es soient le mieux accueillis possible et puissent sportivement s'exprimer.

Merci à la commission nationale sportive, garante de l'organisation sportive avec les responsables locaux. Je vous souhaite à toutes et tous un très beau national de cyclocross, dans l'état d'esprit de l'Ufolep.

Arnaud JEAN,
Président national de l'Ufolep

Le Mot du Président de l'UFOLEP 02 :

Le comité directeur de l'UFOLEP Aisne est heureux de vous accueillir pour ce championnat National de cyclo-cross 2022 sur le site d'Axo-plage au bord du lac de Monampteuil.

J'espère que vous apprécierez cet écrin de verdure et que vous profiterez au mieux de toute la richesse culturelle du patrimoine local.

Je remercie très chaleureusement le conseil départemental et le syndicat mixte de l'Ailette et de la Bièvre de nous mettre à disposition cet espace naturel et verdoyant.

C'est toujours un défi pour un département comme le nôtre d'organiser une compétition nationale mais cela donne du sens à notre engagement et permet de faire rayonner l'UFOLEP sur notre territoire.

Tous les bénévoles se sont retrouvés avec motivation et dévouement autour du club de cycliste de Chavignon dirigé par son président Lucien LUEGER et de la commission départementale de cyclo-cross afin de préparer au mieux ce championnat et de vous accueillir dans les meilleures conditions possibles.

Je n'ai aucun doute sur la réussite de cet événement qui sera organisé avec convivialité, de bonne humeur et dans le respect de chacun.

Un grand merci à ceux qui nous soutiennent dans cette aventure comme les villages de Chavignon et de Monampteuil, de l'UFOLEP nationale...

Au nom de l'ensemble des élus du comité directeur, je vous souhaite un bon championnat et un agréable séjour dans notre département.

Au plaisir de vous croiser sur le site d'Axo-plage !

Pascal RAULT
Président de l'UFOLEP 02

Le Mot du Président du CC Chavignon :

Le Club Cycliste de Chavignon se dote d'une nouvelle épreuve d'envergure Nationale, soyons en fiers !

Le site Axo'Plage devient un rendez-vous incontournable pour les adeptes du Cyclo-cross, quelques professionnels se sont essayés sur ce magnifique circuit où l'on trouve, des parties techniques, de belles butes, des escaliers et son passage sur la plage qui donne un spectacle remarquable et visible à 75%.

Situé sur la commune de Monampteuil, le site Axo'Plage est une base de loisir qui s'étend sur 40 ha entièrement clos, son toboggan géant et diverses attractions, avec un parking pouvant accueillir plus de 1000 véhicules.

Les instances dirigeantes Nationale nous reconnaissent un savoir-faire en matière d'organisation. Après plusieurs organisations de championnats départementaux, régionaux et nationaux, le C.C Chavignon aura à cœur de relever ce nouveau challenge.

Ce challenge va mobiliser toutes les forces vives de notre association, outre les fidèles dirigeants qui m'entourent, nous pouvons compter sur l'UFOLEP 02, le club ami du C. C Pasly les nombreux amis bénévoles seront également sollicités pour que ces deux jours de Cyclo-cross soient une réussite totale, que coureurs, spectateurs garde un merveilleux souvenir de leur passage en terre axonaise sur ce site Axo'Plage de Monampteuil.

Il convient de remercier les communes de Monampteuil, Chavignon, l'UFOLEP 02, les différentes collectivités, les partenaires privés, ainsi que tous les bénévoles, qui ont contribué à rendre l'événement possible.

À tous, je souhaite que ce National soit placé sous le signe de la convivialité du respect mais aussi du plaisir.

Lucien LUEGER
Président du C.C Chavignon

SYNDICAT MIXTE DE L'AILETTE

ET DE LA BIÈVRE

02860 CHAMOUILLE

“Axo'Plage accueille les championnats nationaux UFOLEP de cyclocross”

Le parc de loisirs d'Axo'Plage a été aménagé entre 2005 et 2007 par le Conseil Départemental de l'Aisne en remplacement du domaine cédé pour la création du Center parcs de l'Ailette où était implanté l'ancien parc nautique.

Le parc de loisirs s'étend sur 40 hectares dont 10 d'espace naturel protégé de prairies humides, 2 hectares d'esplanade engazonnée et une plage artificielle de 300 mètres de long.

Le bassin artificiel de Monampteuil s'étend lui sur 30 hectares, cet ouvrage hydraulique a été aménagé, vers 1880, pour alimenter le bief haut du canal de l'Aisne à l'Oise et avait donc à l'origine uniquement une fonction de réservoir logistique. Le bassin appartient à Voie Navigable de France.

La création d'Axo'Plage visait donc à préserver dans le département une offre de loisirs de proximité de qualité. Il fallait donc que le parc soit à la fois pratique, beau avec une double vocation du lieu : la baignade et les activités aquatiques d'une part, la balade, la découverte de l'espace naturel protégé et les jeux d'autres part.

Le Syndicat mixte de l'Ailette assure la gestion du parc de loisirs d'Axo'Plage depuis son ouverture. Le Comité Syndical a validé en Janvier 2021 un plan de développement du parc afin de relancer son attractivité en faisant évoluer une base de loisirs payante avec des activités gratuites météo sensibles (baignade, promenade et jeux à destination d'un public de proximité), vers un parc de loisirs plus ouvert avec des activités moins météo dépendantes (wake parc, aqua parc, tyrolienne géante) destinés à un public élargi. 2021 a vu l'installation d'un aqua parc de 2000 m² sur le bassin de Monampteuil et un mini-golf de 18 pistes.

Le Syndicat Mixte n'oublie pas les sportifs et la pratique sportive en permettant, entre autres, à des clubs de natation et de triathlon de venir s'entraîner à la nage en eau libre dans le bassin. Il est prévu d'installer un Urban parc cette année et d'y proposer des animations encadrées pour le grand public.

Nous sommes très heureux après le championnat de France de cross-country pompier en 2017 d'accueillir sur le site d'Axo'Plage les championnats nationaux UFOLEP de cyclo-cross les 5 et 6 Février 2022.

Le Président du Syndicat Mixte,

Pascal TORDEUX

Le Mot du Maire de Chavignon :

En attribuant l'organisation du championnat national de cyclo-cross au Club Cycliste de Chavignon, le comité national UFOLEP reconnaît les qualités d'un club dynamique, sérieux et rigoureux. Cette décision est une excellente nouvelle pour la promotion du sport dans le département de l'Aisne, et plus particulièrement pour Chavignon.

Chavignon est une commune de 820 habitants située entre Laon et Soissons, à deux pas du Chemin des Dames, lieu chargé d'un douloureux passé. Fort d'une douzaine d'associations sportives et culturelles, le conseil municipal s'efforce par des aides matérielles et financières de soutenir au mieux toutes ces associations. Nous aurons une pensée toute particulière pour Monsieur Bruno Charbey qui est un des fondateurs du C.C. Chavignon et qui nous a quitté trop tôt.

Avec le site Axo'Plage de Monampteuil, nous avons la chance de disposer d'un environnement exceptionnel et d'infrastructures qui permettront à cet événement d'être une grande réussite.

Notre commune est très fière d'accueillir ce championnat national qui fera connaître un peu plus notre région, notre département et Chavignon,

Je tiens à féliciter les organisateurs de ce grand rendez-vous, à remercier le C.C. de Chavignon, le club ami du C.C. Pasly, l'UFOLEP 02 et les nombreux bénévoles qui vont déployer toute leur énergie pour que les coureurs et spectateurs gardent un remarquable souvenir de Chavignon.

Rendez-vous les 5 et 6 février prochains pour un grand moment de sport. *

Chavignon, plus que jamais, terre du vélo!

***Le Maire de Chavignon,
Catherine BOURNONVILLE.***

Le Mot du Maire de Monampeuil :

Notre commune de Monampeuil a la chance de posséder sur son territoire un magnifique lac et son célèbre site Axo'plage.

Le club Cycliste de Chavignon en organisant depuis 2012 le traditionnel Cyclo-Cross du 1er Novembre ne s'y est pas trompé. Cette épreuve s'est laissée le temps de grandir et nous allons pour la 3ème fois accueillir un événement de haut niveau avec le National UFOLEP de Cyclo-cross, où les compétiteurs trouveront un magnifique circuit, technique et sélectif ce qui est une excellente chose, c'est avec grand plaisir que nous accueillerons ce Championnat National.

Ce Week-end de février 2022 la population de Monampeuil sera multiplié par 20 et nous aurons à cœur de prouver que petit, peut être synonyme de grandeur.

Nous avons confiance dans les organisateurs du C.C.C et l'UFOLEP 02 qui n'ont pas hésité malgré les difficultés actuelles à relever ce nouveau challenge. Nous leur témoignons notre soutien.

Au nom du conseil municipal de Monampeuil, en mon nom personnel je tiens à remercier tous les acteurs de ce rendez-vous, le Club cycliste de Chavignon les associations partenaires, les sponsors sans oublier les nombreux bénévoles. Nul doute que ces 5 et 6 février 2022 seront de belles journées pour le sport cycliste sur notre territoire, et souhaite que ces deux journées connaissent un large succès populaire en espérant que vous repartirez de Monampeuil avec l'image d'une commune dynamique et accueillante.

Joel CHEVILLARD
Maire de Monampeuil

RÈGLES SANITAIRES : ELLES SERONT CELLES APPLICABLES LE JOUR DE LA MANIFESTATION ET PRÉCISÉES EN AMONT DE LA MANIFESTATION VIA [LE SITE DU MINISTÈRE CHARGÉ DES SPORTS](#) ET SUR [LE SITE DES ACTIVITÉS CYCLISTES UFOLEP](#).

Le Règlement de l'épreuve

Le Championnat National UFOLEP de cyclo-cross se déroulera le Samedi 5 Février et le Dimanche 6 Février sur le site d'Axo'Plage à Monampeuil dans l'Aisne (02).

Il est organisé par le Comité Départemental UFOLEP de l'Aisne avec le soutien de l'association CC Chavignon.

Il est ouvert aux licenciés UFOLEP, y compris ceux qui ont une double appartenance, à condition que leur catégorie FFC ou FSGT soit en adéquation avec le Règlement National UFOLEP cyclo-cross.

L'organisation est placée sous le contrôle de la Commission Nationale des Activités Cyclistes.

Y seront appliqués les Statuts Généraux de l'UFOLEP et les règlements afférents au cyclo-cross.

Le comité d'organisation

Président de l'UFOLEP Nationale

↳ Élu chargé de le représenter

Arnaud JEAN

Sandrine MANET

Responsable de la CNS

Alain GARNIER

Responsable technique de la CNS pour le cyclocross

Patrick CROMMELINCK

Membres de la CNS

Daniel LE GLEVIC

Karine DEVERT

Vincent LEFRANT

Jacky PLONQUET

Christophe ARTIGAUD

Président du comité d'organisation

Pascal RAULT

Responsables du comité d'organisation

Christophe SAVOYEN,

Pierre CORNU

Lucien LUEGER

Commissaires nationaux

Catherine GARNIER

Martine LE GLEVIC

Patricia CROMMELINCK

Michel DEMOULIN

Jean-Claude DURAND

Gaëtan CROMMELINCK

Programme du Championnat National

VENDREDI 4 FÉVRIER 2022

- 14h30/18h00 Accueil des délégations
(Cafétéria du site d'Axo'Plage).
- 14h00/17h00 Reconnaissance du circuit.
- 17h00 Réunion avec les responsables de délégation.
(Salle des fêtes de Chavignon sous réserve)
- 18h00 Cérémonie officielle d'ouverture du Championnat National.
(Salle des fêtes de Chavignon sous réserve)

SAMEDI 5 FÉVRIER 2022

- 8h00/8h30 Accueil des délégations (Cafétéria du site d'Axo'Plage).
Reconnaissance du circuit
(Interdiction dès 8h45 et le dimanche pendant les épreuves)
- 9h30 Appel pour les catégories féminines (Toutes catégories adultes)
- 10h30 Appel des masculins 50/59 ans
- 11h45 Appel des masculins 60 ans et plus.
- 13h45 Appel des masculins 17/19 ans
- 15h00 Appel des masculins 20/29 ans
- 16h30 à 17h30 Reconnaissance du circuit
- 17h15 Cérémonie protocolaire – Vin d'honneur
(Salle des fêtes de Chavignon sous réserve)

DIMANCHE 6 FÉVRIER 2022

- 8h00/8h30 Accueil des délégations (Cafétéria du site d'Axo'Plage).
Reconnaissance du circuit
(Interdiction dès 8h45 et le dimanche pendant les épreuves)
- 9h30 Appel des masculins 40/49 ans
- 11h00 Appel des jeunes 15/16 ans / masculins et féminines.
- 12h00 Appel des jeunes 13/14 ans / masculins et féminines.
- 12h45 Appel des jeunes 11/12 ans / masculins et féminines.
- 13h30 Animation initiation et sports adaptés.
- 14h00 Appel des masculins 30/39 ans
- 16h15 Cérémonie protocolaire – Vin d'honneur
(Salle des fêtes de Chavignon sous réserve)

L'Accueil

Accueil des responsables de délégation :

Le Vendredi 4 Février 2022 de 14h30 à 18h00 à la Cafétéria du site d'Axo'Plage.

Le Samedi 5 Février 2022 de 8h00 à 8h30 et le Dimanche 6 Février 2022 de 8h00 à 8h30 à la Cafétéria du site d'Axo'Plage.

Les dossards (dossards d'épaules non adhésifs, prévoir 8 épingles) seront retirés par le responsable de chaque département et pour la délégation départementale complète. Les épingles ne sont pas fournies par l'organisation.

Il ne se fera aucune remise individuelle.

Tout sélectionné qui ne prendra pas le départ devra justifier de sa défection (courrier et/ou certificat médical). Faute de justificatif son département se verra infliger une amende (voir tarif financier en vigueur pour l'année).

Le déroulement des épreuves

Les épreuves se dérouleront sur un circuit de 2 km 800 selon les horaires suivants :

Samedi 5 Février 2022		
CATÉGORIES	HEURE D'APPEL	HEURE DE DÉPART
Adultes Féminins (Toutes catégories)	9h30	9h45
Adultes Masculins 50/59 ans	10h30	10h45
Adultes Masculins 60 ans et +	11h45	12h00
Adultes Masculins 17/19 ans	13h45	14h00
Adultes Masculins 20/29 ans	15h00	15h15

Dimanche 6 Février 2022		
CATÉGORIES	HEURE D'APPEL	HEURE DE DÉPART
Adultes Masculins 40/49 ans	9h30	9h45
Jeunes F et M 15/16 ans	11h00	11h15
Jeunes F et M 13/14 ans	12h00	12h15
Jeunes F et M 11/12 ans (circuit adapté)	12h45	13h00
Animation jeunes* (circuit adapté)	13h30	13h30
Adultes Masculins 30/39 ans	14h00	14h15

*Animation jeunes : Cette épreuve d'une durée de 6 et 10 minutes sera réalisée sur un circuit adapté. Aucun titre ne sera décerné mais un classement sera établi et des médailles seront remises.

Pour cette épreuve **VTT ou vélos cyclo-cross autorisés.**

- Les sélectionnés doivent se présenter pour l'appel, 15 minutes selon les catégories, avant l'heure de départ.
- Tout sélectionné absent au moment de l'appel de son nom sera placé sur la dernière ligne.
- Le changement de roue est autorisé en tout point du parcours y compris entre concurrents.
- Le changement de vélo est autorisé u n i q u e m e n t au double-poste de contrôle prévu à cet effet. Le concurrent peut être dépanné par le représentant de son comité.
- Le changement de vélo se fera dans la zone spécialement prévue à cet effet et sous le contrôle d'un commissaire.
- Jusqu'à trois représentants désignés par chaque département porteurs d'un badge ou brassard seront autorisés à pénétrer dans la zone de changement de vélo afin de gérer les vélos de son comité. Un officiel sera présent au poste de dépannage pour réguler en fonction du nombre d'inscrits par comité par épreuve.
- Il sera interdit de nettoyer son vélo en dehors de la zone spécialement prévue à cet effet.
- Un coureur ne peut prendre le couloir de changement de matériel que pour changer de bicyclette, de roue(s), ou pour bénéficier d'une assistance mécanique. Si un coureur emprunte le couloir de changement de matériel pour une autre raison, les commissaires prendront la décision (pénalité de 30'') et celle-ci sera définitive.

La durée des épreuves

Le nombre de tours restant à effectuer sera affiché :

- Après 8 min de course pour les jeunes 11/12 ans masculin et féminin
- Après 10 min de course pour les jeunes 13/14 ans masculin et féminin
- Après 15 min de course pour les jeunes 15/16 ans masculin et féminin
- Après 15 min de course pour les Adultes féminines
- Après 20 min de course pour les Adultes masculins 17/19 ans
- Après 20 min de course pour les Adultes masculins 60 ans et plus
- Après 25 min de course pour les Adultes masculins 20/59 ans

Tous les participants seront arrêtés après l'arrivée du vainqueur et classés à leurs places, suivant le nombre de tours qu'ils auront accomplis.

Les sélections

Chaque Comité départemental peut engager, dans **chaque catégorie 6 cyclo-crossmen et 1 remplaçant**, Le comité organisateur peut engager **jusqu'à 10 licenciés et 1 remplaçant**.

Le remplaçant pourra éventuellement partir en fonction du nombre d'engagés par catégories (diffusion 1 semaine avant l'épreuve sur le site de la CNS)

Pour les catégories 11/12 ans ; 13/14 ans ; 15/16 ans ; 17/19 ans et féminines le nombre de **titulaires possible est de 10 et 1 remplaçant**.

Les catégories 2022

Catégories Jeunes	
Jeunes M/F 9/10 ans, nés entre le	01/01/2012 et le 31/12/2013
Jeunes M/F 11/12 ans, nés entre le	01/01/2010 et le 31/12/2011
Jeunes M/F 13/14 ans, nés entre le	01/01/2008 et le 31/12/2009
Jeunes M/F 15/16 ans, nés entre le	01/01/2006 et le 31/12/2007

Catégories Adultes Masculins	
Adultes Masculins 17/19 ans, nés entre le	01/01/2003 et le 31/12/2005
Adultes Masculins 20/29 ans, nés entre le	01/01/1993 et le 31/12/2002
Adultes Masculins 30/39 ans, nés entre le	01/01/1983 et le 31/12/1992
Adultes Masculins 40/49 ans, nés entre le	01/01/1973 et le 31/12/1982
Adultes Masculins 50/59 ans, nés entre le	01/01/1963 et le 31/12/1972
Adultes Masculins 60 ans et +, nés avant le	31/12/1962

Catégories Adultes Féminines	
Adultes féminines 17/29 ans, nées entre le	01/01/1993 et le 31/12/2005
Adultes féminines 30/39 ans, nées entre le	01/01/1983 et le 31/12/1992
Adultes féminines 40/49 ans, nées avant le	01/01/1973 et le 31/12/1982
Adultes féminines 50 et +, nées avant le	31/12/1972

Les engagements

Les engagements se font par l'intermédiaire de la plateforme d'engagements en ligne : www.cns-webservice.org.

Les identifiants ont été fournis aux délégués départementaux et sont identiques pour tous les nationaux des activités cyclistes.

Les éventuels certificats médicaux et dérogations peuvent être envoyés directement sur le site ou :

- Par mail : pcrommelinck@ufolep.org
- par courrier à : Patrick CROMMELINCK –
12 rue de la République – 59496 SALOME.

À l'issue de la période d'engagements, le serveur sera fermé afin de permettre à la CNS de traiter vos engagements, vous ne pourrez donc plus faire de modifications.

Ouverture du serveur : Mardi 18/01/2022 à 00h00

Fermeture du serveur : Mercredi 26/01/2022 à 00h00

!! ATTENTION !!

Les nouvelles procédures pour déterminer l'attribution des dossards sont les suivantes :

- Le champion national sortant
- Les champions régionaux (attention pour les nouvelles grandes régions qui ont décidé de ne faire qu'un seul championnat régional, le nombre de champions sera restreint)
- Les sélectionnés dans l'ordre du classement inter comité de l'année précédente

Dans le cas d'un champion régional, il sera donc nécessaire de renseigner la fiche d'inscription du concurrent, une nouvelle case à cocher « champion régional » fait son apparition.

Les champions régionaux étant mis systématiquement en première ligne, le rang indiqué par le logiciel sera « 99 », ne pas essayer de forcer ce rang.

Les droits d'engagements

Après le championnat, le service comptable de l'UFOLEP Nationale adressera à chaque Comité Départemental une facture du montant des engagements. En conséquence, le chèque représentant le montant des engagements ne sera pas à joindre au dossier d'inscription.

Adultes : 15,00€

Jeunes : 9,00€

Si pour un motif très exceptionnel, un sélectionné n'a pas participé à l'une des épreuves qualificatives, le formulaire de dérogation signé du (de la) Président(e) du Comité départemental ou du (de la) délégué(e) départemental(e) devra être joint au dossier d'engagement. Il est obligatoire de se servir du formulaire de dérogation type, téléchargeable sur <http://www.ufolep-cyclisme.org/>

La grille de départ

L'emplacement des concurrents sur la grille de départ sera comme suit :

- Le champion National sortant (s'il est présent)
- Les champions Régionaux (voir plus haut : nouvelles grandes régions)
- Les sélectionnés par ordre du classement Inter comité de l'année précédente et de l'ordre établi par leur Département.

Pour les féminines, le départ des 3 catégories est séparé.

Pour les jeunes 13/14 ans féminins et masculins, il n'y aura qu'un seul peloton.

Pour les jeunes 15/16 ans féminins et masculins, il n'y aura qu'un seul peloton.

Rappel : Un titre et un maillot ne seront décernés aux jeunes féminines 13/14 ans et 15/16 ans que si elles sont au moins 5 par catégorie. Dans le cas contraire, il n'y aura pas de classement spécifique ni de titre décerné et elles seront classées avec les garçons.

Rappel : La CNS ne gère pas l'emplacement des licenciés sur la grille de départ, c'est en fonction des renseignements fournis par les comités (voir plus haut) que l'ordinateur détermine sans aucune intervention humaine, les numéros de dossards.

Le matériel

Les freins à disque sont autorisés lors des entraînements et compétitions de cyclo-cross.

Pour les courses cyclo-cross, un système de freinage agissant sur les deux roues est obligatoire. La largeur de l'enveloppe des roues ne doit pas excéder 33 mm.

Le casque à coque rigide est aux normes UCI.

En cas d'utilisation de matériel prohibé en cours d'épreuve, le cyclocrossman est mis hors course ou disqualifié. La décision des commissaires est sans appel.

Pour toutes les catégories (y compris les Jeunes Masculins 13/14 ans et 15/16 ans), seuls sont autorisés les vélos de type route équipés de cintres classiques (cadres VTT et VTC ainsi que guidons plats sont interdits).

Sont interdits les oreillettes et tout matériel permettant de communiquer entre coureurs et dirigeants et/ou toute autre personne. Sont interdites également les caméras, quel que soit le mode de fixation).

La tenue vestimentaire

Le port du casque à coque rigide est obligatoire en toute circonstance dès que l'on est monté sur son vélo.

Sont interdit :

- Les maillots des groupes professionnels en activité,
- Les maillots strictement publicitaires ne portant pas le nom de l'association,
- Les maillots de « Champion départemental, Régional ou National » tout concurrent en infraction se verra interdire le départ.

Les concurrents doivent porter le maillot de leur Comité départemental.

Si celui-ci n'existe pas, ils porteront le maillot de leur association aussi bien en course que sur le podium protocolaire.

Dans ce cas, tous les sélectionnés d'un comité devront porter le même maillot.

Le circuit

Les épreuves se dérouleront sur un circuit de 2 km 800.

Le contrôle médical

Immédiatement après l'arrivée d'une épreuve, il appartient à chaque concurrent ayant terminé ou abandonné de s'assurer au podium, s'il est retenu ou non pour le contrôle médical.

Les réclamations

Les réclamations ne peuvent être émises que par le responsable de la délégation dont le nom est porté sur le « Récapitulatif des engagements ».

Les réclamations écrites seront reçues par le Responsable de la Commission Nationale. Sous peine de nullité, cette **réclamation doit être confirmée dans les 48 heures par recommandé avec AR, accompagné d'un chèque de caution de 85,00 €** (libellé à l'ordre de l' UFOLEP Nationale) auprès de :

Alain GARNIER
Responsable de la CNS
88, rue des Roitelets
45770 SARAN

Si la réclamation concerne l'un des trois premiers d'une catégorie, le titre sera « gelé » et donc non attribué. Si cela impacte le classement par comité, ce dernier sera également gelé, il en va de même pour le classement inter comité.

Les récompenses

Dans chaque catégorie, le titre ne sera décerné que s'il y a AU MOINS 8 partants. (5 pour les jeunes filles).

Pour les catégories jeunes féminines 11/12, 13/14 et 15/16 ans, suite à de nombreuses demandes, la CNS a décidé dès les Nationaux de 2014 à MENNECY (91) de les faire courir avec les garçons. Deux cas peuvent se présenter :

- Elles sont moins de 5 au départ ; il n'y a pas de classement spécifique, aucun maillot ni titre n'est attribué.
- Elles sont 5 ou plus ; un classement spécifique est établi, un maillot et un titre peuvent être attribués sans distinction OPEN et UFOLEP.

Par contre, il n'y aura qu'un seul classement par équipe établi sur le classement scratch (filles et garçons ensemble)

Pour les catégories jeunes 13/14 ans et 15/16 ans, 1 ou 2 titres seront décernés :

- Un classement pour le scratch
- Si le premier n'est pas un simple licencié Ufolépien, nous décernerons un titre au premier simple licencié UFOLEP.

Par contre, il n'y aura qu'un seul classement par équipe. **La tenue de cycliste (maillot et cuissard court ou long) et tête nue est obligatoire sur le podium. Aucune récompense ne sera remise sans le port de cette tenue.**

Récompenses dans chaque catégorie :

Au premier 🏆	1 maillot	1 bouquet	1 trophée	1 médaille or
Au second 🥈		1 bouquet	1 trophée	1 médaille argent
Au troisième 🥉		1 bouquet	1 trophée	1 médaille bronze

Rappel : Sur le maillot de « Champion National », SEUL peut être adjoint le nom ou les initiales du club.

Toute autre publicité que celle du partenaire national est INTERDITE. La société **Diffusport** est dépositaire du modèle exclusif créé pour l'UFOLEP. Elle seule est autorisée à fournir d'autres équipements et tenues de champion national UFOLEP.

Par équipe départementale / pour chaque catégorie / aux trois (2 pour FEM) représentants les « mieux placés » :

1 ^{ère} équipe 🏆	1 trophée	3 médailles
2 ^{nde} équipe 🥈	1 trophée	3 médailles
3 ^{ème} équipe 🥉	1 trophée	3 médailles

Classement inter-comité / aux 5 représentants classés premiers du département dans 5 catégories différentes :

1 ^{ère} équipe 🏆	1 trophée	5 médailles
2 ^{nde} équipe 🏆	1 trophée	5 médailles
3 ^{ème} équipe 🏆	1 trophée	5 médailles

Attention : Deux classements par comité pour les catégories féminines

- Classement 17/29 ans et 30/39 ans
- Classement 40/49 ans et 50 ans et +

Classement réalisé par rapport à un classement scratch établi en tenant compte des heures de départ de chaque catégorie. On prendra les 2 mieux classées par catégorie.

Animations sur place

Restauration (“[Ma Belle Provence](#)”) et Buvette le midi (sous réserve).

Les Samedi 5 Février au Dimanche 6 Février, vous sera proposé une Tombola au travers de la vente d’un programme.

Également, durant la manifestation, prendra place un petit village de marchands de produits locaux (sous réserve).

Le Plan d’accès

Coordonnées géographiques :

Lat. 49.472684 / Long. 3.55682

Par la route :

Paris : 133,1 km (environ 2h de route)

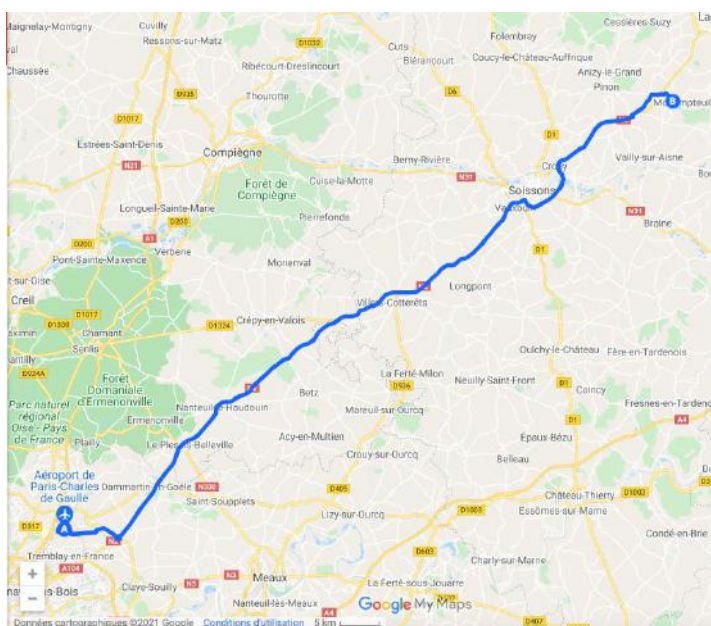
Par le train :

Gare de Laon (puis 20 min en voiture pour rejoindre Axo’Plage Monampteuil)

Gare de Soissons (puis 25min en voiture pour rejoindre Axo’Plage Monampteuil)

Par avion :

Aéroport Paris-Charles De Gaulle (puis 1h20 en voiture pour rejoindre Axo’plage Monampteuil)



Aire de Vidange pour Camping-Car :

Aire de Camping-car Le Domaine de ZAZA, *La Fontaine Dubois, 02000 CHAVIGNON*

Aire de Camping-car Bruyères et Montbérault, *Avenue de Verdun*

02860 BRUYERES ET MONTBERAULT

Aire CAMPING-CAR PARK, *4 Chem. de la Beurivoise, 02160 MAIZY*

Accueil et installation des Campings-car sur site à partir du Vendredi 4 Février à 10h00.

La nuit le site sera fermé : contacter Mr. / Mme. CHEVALIER au 06.75.97.94.64 en cas d'urgence uniquement.

Nous comptons sur la bienveillance de chacun de veiller à bien respecter la propreté et l'espace des places de parking.

Rappel : Les animaux ne sont pas admis sur le site.

Les hébergements

Hôtels	Adresse et coordonnées	Tarifs	Site internet
Hôtel du Chemin des Dames	4 Chem. des Dames, 02820 Corbeny	60 €	Lien
Cap'Aisne	21, rue du Chemin des Dames 02860 Chamouille	95 chambres à partir de 15 € (possibilité de restauration)	Lien
Hôtel du Golf de l'Ailette	23 Rue du Chemin des Dames, 02860 Chamouille	80 €	Lien
La Verte Vallée	8 Rue de la Croisette, 02860 Martigny-Courpierre	65 €	Lien
Ibis Laon	1134 Av. Georges Pompidou, 02000 Laon	60 €	Lien

→ [HTTPS://WWW.BOOKING.COM/](https://www.booking.com/)

→ [HTTPS://WWW.AIRBNB.FR/](https://www.airbnb.fr/)

→ [PLUS DE CHAMBRES D'HÔTES](#)

Tourisme

> AISNE

A 1 h de Paris, à moins de 2h de Lille, 30 minutes de Reims et tout près de la Belgique, l'Aisne, berceau historique de la France, oscille entre des paysages verdoyants bucoliques et forestiers, un riche héritage architectural, de grands espaces préservés propices aux activités insolites et sportives, des savoir-faire traditionnels...



Mille et une facettes pour vous étonner et vous lancer dans l'aventure.

- Prendre de la hauteur dans la cité médiévale de Laon.
- Pétiller sur la route touristique du Champagne.
- Le long de l'EuroVelo 3, sillonner la Thiérache à la rencontre des églises fortifiées.
- S'énergiser à fond dans les profondes forêts de Retz et de Saint-Gobain...
- Sur les traces de nos hommes célèbres, on admire leurs châteaux, abbayes, cathédrales et demeures d'exception.
- Pour petits et grands le Center Parcs de l'Ailette.
- Déguster sur un plateau, le maroilles tout juste sorti de cave.
- Revivre l'esprit du Palais social du XIX ème siècle au Familistère de Guise.
- Découvrir le fameux Chemin des Dames.